

## le bulletin de liaison



**Le 23 janvier, contre les licenciements !**

### APPEL

**Manifestation nationale pour interdire  
les licenciements et les suppressions d'emplois !  
TOUS À PARIS LE 23 JANVIER À 14H**

Durant cette année, la crise sanitaire du Covid19 a décom-  
plexé les patrons de manière inédite. Avec la complicité  
du gouvernement, ils licencient à tour de bras et les chiffres  
sont éloquentes et dévastateurs :

- 30 plans de licenciements par semaine en octobre ;
- 1 million de suppressions d'emplois d'ici fin 2020 ;
- 657 plans de licenciements comptabilisés entre le 1<sup>er</sup> mars et le 22 novembre 2020 ;
- Suppression massive de postes dans les hôpitaux et services publics ;
- 500 milliards d'argent public versé aux entreprises sans aucune contrepartie ;
- Et pendant ce temps... le Cac40 réalise son meilleur chiffre depuis 30 ans... honteux !

**Nous refusons de payer leur crise ! Et c'est la raison de l'appel des Tui, ce grand groupe du tourisme qui veut supprimer 600 emplois sur 900 en France. Ces salarié-e-s, les Tui, n'ont pas hésité fin octobre à tenter de regrouper les forces pour en finir avec les licenciements en lançant un appel public au regroupement pour frapper ensemble.**

Nous refusons d'être la variable d'ajustement de ces « corona-  
profiteurs », de ces « patrons-licencieurs » qui continuent à se remplir les poches, alors que nos emplois sont supprimés ou délocalisés à l'étranger pour le seul profit des actionnaires. L'argent injecté par l'état devait servir à maintenir nos emplois, pas à les supprimer massivement.

**Il est temps de s'unir et de résister tous ensemble...  
S'unir pour ne plus subir !**

Séparément nous n'y arriverons pas, mais tous unis derrière un seul but nous pouvons inverser le rapport de force et faire cesser cette hécatombe. Faisons un front commun. Elaborons ensemble un plan de bataille pour en finir avec les licenciements et les délocalisations.

Il faut intensifier les luttes, participer massivement aux rassemblements et aux piquets de grève. Que localement, chacune et chacun d'entre nous soutienne les travailleurs en lutte pour rompre l'isolement, apporter de la solidarité, et convaincre le plus grand nombre.

**Rendons visible la destruction massive d'emplois qui nous plonge dans la précarité : faisons interdire les licenciements !**

C'est pourquoi nous appelons tous les salariés à nous rejoindre :

**MANIFESTATION NATIONALE  
SAMEDI 23 JANVIER 2021  
PARIS • 14 H • ASSEMBLÉE NATIONALE**

Ce n'est que le début d'un Front Commun contre la mise à mort de nos emplois dans les entreprises, les hôpitaux et les services publics

### Convention collective de la métallurgie, danger

Ce n'est pas une surprise, mais depuis des années le patronat de la métallurgie notamment à travers l'UIMM tente par tous les moyens de remettre en cause les acquis des métallos en s'attaquant aux conventions collectives. Prime d'ancienneté, évolution de carrière, grille de salaires, augmentation du temps de travail sont autant de sujets que le patronat souhaite imposer, avec plusieurs syndicats prêts à accepter tous les reculs. L'Union Fédérale

SUD Industrie continuera de défendre la mise en place d'une convention collective nationale (comme pour les cadres), calée sur les conventions collectives territoriales, avec une harmonisation par le haut. Pour gagner, nous le redisons aussi : la CGT doit accepter de construire les actions dans l'unité, faute de quoi, nous ne pourrions pas l'emporter. Organisons la reconquête industrielle et sociale. Retrouvez notre analyse sur [www.sudindustrie.org](http://www.sudindustrie.org)



## Contacts utiles

**Union Fédérale  
SUD industrie**  
10, Avenue Rachel  
75018 Paris

[permanence@sudindustrie.org](mailto:permanence@sudindustrie.org)  
[www.sudindustrie.org](http://www.sudindustrie.org)

**Trésorerie**  
Laurent Volonté  
Massimo d'Amato  
Céline Hofer  
06.29.62.43.33

[tresorerie@sudindustrie.org](mailto:tresorerie@sudindustrie.org)

**Vie interne &  
Développement**  
Julien Gonthier  
06.30.55.33.56

[gonthier@sudindustrie.org](mailto:gonthier@sudindustrie.org)

**Formation syndicale**  
Francis Fontana  
06.30.71.78.22

[formation@sudindustrie.org](mailto:formation@sudindustrie.org)

**Juridique**  
Mohamed Khenniche  
Jérôme Lorton

[juridique@sudindustrie.org](mailto:juridique@sudindustrie.org)

**Laïcité & lutte contre les dis-  
criminations**

Francky Poiriez  
06.50.00.91.72

[laicite@sudindustrie.org](mailto:laicite@sudindustrie.org)

**International**  
Marc Tzwangue  
06.82.55.83.16

[international@sudindustrie.org](mailto:international@sudindustrie.org)

**Boutique militante**  
Jérôme Massin

[boutique@sudindustrie.org](mailto:boutique@sudindustrie.org)

## UNE NOUVELLE ANNÉE

Nous profitons pour vous adresser à tous les militants et salariés de l'industrie, ainsi qu'à leurs proches, une excellente année 2021. Cette dernière commence notamment par l'arrivée de Francky, en remplacement de Mei-Xin, pour co-animer la coordination et permanence de notre structure. Francky, déjà membre du collectif d'animation de SUD industrie, pourra mettre encore plus d'énergie au développement et suivi des syndicats. Désormais, chaque mardi, vous pourrez joindre la permanence par téléphone et par visio, afin de faciliter les échanges entre syndicats. Nous en profitons pour remercier encore Mei-Xin, de son investissement, notamment dans le secteur formation, au plus près du terrain et des syndicats. De même, l'année s'est terminée par un triste événement, la disparition de Jean-Michel du CEFI, pilier de la formation syndicale à SUD-Solidaires. Toutes nos pensées vont à sa famille.

## Télé-travail : entre aspirations individuelles et collectif de travail, quelles revendications syndicales ?

Le confinement a remis sur le devant de la scène le fameux télé-travail, qui consiste à « travailler » depuis chez soi. L'idée peut paraître séduisante : plus de libertés ? plus de confort ? moins de trajets ? Et pourtant, le revers de la médaille est aussi là : isolement, contrôle accru grâce aux technologies, casse du collectif de travail, absence d'échanges et de débats contradictoires, sans compter toutes les activités où il est impossible de ne pas travailler physiquement : nous n'allons pas produire des yaourts ou des automobiles en restant chez nous.

Se pose alors un dilemme entre les aspirations individuelles de vouloir légitimement fuir des organisations du travail capitalistes- conséquences d'une dégradation aussi des conditions de travail -et celle de préserver une communauté de travailleurs déjà soumis à une multiplicité de statuts, conventions, employeurs et inégalités.

Les 10 et 11 décembre, lors de notre conseil syndical national, un large moment a été consacré au télé-travail, d'un point de vue juridique et de l'insuffisance de son encadrement. Au final, les salariés évoluent dans un flou, qui n'a pas été résolu par la négociation de l'accord national interprofessionnel, que la CGT a refusé d'ailleurs de signer. En effet, cet accord n'apportant aucune garantie ni protection, de nombreuses situations peu acceptables continueront d'exister. Dans un tract publié il y a quelques semaines, SUD industrie Francilien revendiquait « *que les employeurs prennent en charge : L'ensemble des frais liés au travail à domicile : eau, électricité, gaz, internet, repas, matériel informatique, bureau, chaise, mais aussi une partie du loyer* ». En effet, « *Toutes ces économies réalisées par les entreprises sont souvent des dépenses supplémentaires pour les salariés ! Où vont les économies réalisées grâce au télétravail largement subventionné par l'argent public ?* » poursuivait le syndicat.

Nous sommes donc confrontés à une situation qui s'est renforcée avec la crise sanitaire, mais qui vient interroger avant tout les frontières de l'espace et du temps, entre vie professionnelle et vie privée, et de l'importance de se retrouver pour travailler ensemble -non pour faire acte de présence ou subir une hiérarchie en étant mal payé mais pour rappeler l'utilité sociale de nombre de productions et de l'importance pour l'être humain de son rapport aux autres. Tout ceci nous ramène à la question centrale de la solidarité, et de la nécessité d'avoir un collectif fort à travers le syndicat pour débattre, décider et agir.

Un texte de réflexion co-écrit par plusieurs camarades de SUD industrie sera publié par la suite dans la revue « Les Utopiques ». La question du télétravail nécessite de s'y arrêter pour questionner aussi nos implantations syndicales là où nous vivons, à travers les Unions locales interprofessionnelles par exemple.

## COORDINATION BTP !

Sur le même modèle que la liaison de l'agro-alimentaire, une coordination du BTP s'est montée début décembre grâce aux syndicats SUD Industrie 59-62 et Francilien. Cette première réunion qui aura réuni plusieurs implantations (Vinci,, Satelec/Fayat, Rabot Dutilleul, CSTB, etc.) aura permis de travailler sur plusieurs outils internes et un premier tract qui sera publié dans les prochains jours.

Des réunions trimestrielles sont d'ores et déjà prévues, avec l'aide de la permanence nationale, pour animer un secteur en plein développement. Anthony et Slimane ont été tous deux mandatés pour être les coordinateurs de cette liaison du BTP pour l'Union Fédérale SUD Industrie. La situation de la crise sanitaire, ne doit pas servir à diminuer les droits des salariés, ou prolonger les durées du travail sous diverses formes.

